



ANJOU MAINE

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} mars 2024

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable.

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.





Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Crédit Agricole en Ligne PART RIB et Titres.	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Alerte temps réel de gestion	GRATUIT
Tenue de compte	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) MasterCard ou Visa Classic	44,00 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) MasterCard ou Visa Classic	44,00 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) MasterCard avec contrôle de solde	32,60 € / AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 € / RETRAIT ¹ À PARTIR DU 5 ^{EME} RETRAIT / MOIS ²
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCompte Plus	2,00 € / MOIS soit 24,00 € / AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet	3,80 € / VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond journalier • Plafond mensuel	8,00 € 8,00 € 80,00 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard des tarifs.

¹ Gratuit pour la clientèle en situation de fragilité financière.

² A partir du 7^{ème} retrait pour les cartes internationales à débit différé.

Sommaire

	Extrait standard des tarifs	2
	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte	5
	Ouverture, transformation, clôture Relevés de compte Tenue de compte Services en agence Le change	
	Banque à distance	7
	Abonnement à des services de banque à distance Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail	
	Vos moyens et opérations de paiement	8
	Cartes Virements Prélèvements SEPA / TIP SEPA Chèques	
	Offres groupées de services	13
	Offre Prestige Offre Premium Offre Essentiel Offre Globe Trotter Offre EKO Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé Offres qui ne sont plus commercialisées	
	Irrégularités et Incidents	22
	Commission d'intervention Opérations particulières Incidents de paiement	
	Découverts et Crédits	24
	Autorisation de découvert Crédits à la consommation Crédits immobiliers	

	Épargne et Placements financiers	25
	Épargne bancaire Placements financiers	
	Offres pour les Jeunes	28
	Opérations à l'étranger	30
	Chèques Autres opérations	
	Assurances et Prévoyance	30
	Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien	
	Succession	32
	Autres services	33
	Banque Privée Protection des particuliers Magazines	
	Numéros utiles	34
	Résoudre un litige	35

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet (hors coût du fournisseur d'accès à Internet) www.credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/particulier/informations/tarifs.html



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture ▲●, clôture ▲● et transfert de compte	GRATUIT
Retrait ou désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5.1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : ces services comprennent l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	e.relevé ¹
Relevé mensuel ▲●	Regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe : GRATUIT	GRATUIT
	Un relevé par compte et une enveloppe par personne : GRATUIT	GRATUIT
	Un relevé et une enveloppe par compte : 3,73 €	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	0,75 € / ENVOI	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	0,94 € / ENVOI	GRATUIT
Relevé quotidien	1,00 € / ENVOI	0,17 € / ENVOI
Relevé mensuel en braille	GRATUIT	
Rédition d'un relevé de compte	6,00 €	
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	6,69 € / ENVOI	
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)	54,30 € / AN	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

¹ Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet « Crédit Agricole En Ligne » à la rubrique e-Documents.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	GRATUIT
Frais de gestion de compte inactif ¹ ▲●	30,00 € / AN MAXIMUM
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	1,10 € / MOIS

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
• Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible).	GRATUIT
• Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Anjou Maine	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage ²	
• Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible).	GRATUIT
• Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Anjou Maine	GRATUIT
• Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole	18,30 €
Frais de location de coffre-fort	À PARTIR DE 89,53 € / COFFRE / AN OU 7,46 € / COFFRE / MOIS

Le change

Billets de banque	Autres devises
Achat	3% du montant avec minimum 1,60 € à 4,80 € selon les montants commandés ou repris.
Vente	3% du montant avec minimum 1,60 € à 4,80 € selon les montants commandés ou repris.

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Anjou Maine ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Service de banque à distance par Internet

(Crédit Agricole En Ligne, offre de base)

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet

(Crédit Agricole En Ligne, PART RIB) ▲●

Services inclus dans l'offre de base + virements externes SEPA

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne (Crédit Agricole En Ligne, PART RIB et Titres).

Services inclus dans l'offre PART RIB + offre de bourse de base (InvestStore Initial).

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

Invest Store Initial

Invest Store Integral :

- A partir de 12 ordres par an
- Moins de 12 ordres par an

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent dans la rubrique « Ordres de bourse en France ».

GRATUIT

GRATUIT

96,00€/AN

Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/
- Nos applications mobiles

Ma Banque

Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :

- **Paiement Mobile** : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet.

- Paylib sans contact²

- Paylib entre amis³

TÉLÉCHARGEMENT
ET ACCÈS **GRATUITS**

Téléphone

L'Agence Multimédia

09 69 396 396

L'Agence Assurances En Ligne

09 69 396 399

Filvert pour consultation des comptes

09 69 366 366

Prix d'un appel
vers un poste fixe
(non surtaxé)

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo « PAYLIB ». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

³ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Tarification par envoi

Mini-relevés (hebdomadaire)	GRATUIT
Alerte écopage (mensuelle)	0,30 €
Alerte temps réel de gestion	GRATUIT
Alerte achat à distance	0,76 €
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,30 €
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,76 €
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,30 €
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	0,30 €
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte


Carte de paiement et de retrait)))

CATÉGORIE DE CARTE



	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) • L'autre carte ▲●	16,30 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) • MasterCard à autorisation systématique • MasterCard eko	32,60 € / AN 35,70 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) • MasterCard ou Visa Classic • MasterCard Globe Trotter • Gold MasterCard ou Visa Premier • Gold Mastercard à empreinte biométrique • World Elite MasterCard ou Visa Infinite • World Elite MasterCard à empreinte biométrique	44,00 € / AN 42,80 € / AN 134,00 € / AN	44,00 € / AN 134,00 € / AN 158,00 € / AN 321,00 € / AN 346,00 € / AN



Bon à savoir !

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité à partir du service de banque à distance par Internet ou auprès de votre Conseiller.

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit Immédiat	Paiement comptant à Débit Différé
MasterCard Cartwin ¹ 	44,50 € / AN	44,50 € / AN
Gold MasterCard Cartwin ¹ 	134,00 € / AN	134,00 € / AN
Carte Crédit Renouvelable Supplétis (carte qui n'est plus commercialisée) ²		18,95 € / AN



Bon à savoir !

CARTES / COTISATIONS

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sont exclues les cartes Prélude, Droit au Compte, l'Autre Carte, la LSB Passerelle et les cartes Mozaïc), réduction de 50% chaque année sur la cotisation de la carte la moins chère pour les plus de 30 ans.

BONUS COTISATION

0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Seules les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite souscrites avant le 01/10/2021 sont éligibles au Bonus Cotisation.

CARTES JEUNES - Cf. rubrique «Offres pour les Jeunes»

Les 18-30 ans bénéficient d'une remise tarifaire sur la cotisation de leur carte bancaire.

¹ Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT ». carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

Le montant de la cotisation est hors cout du crédit.

² La carte Supplétis est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DEBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Paie ment par carte

Paie ment par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) ●

GRATUIT

Paie ment par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.)

- Frais fixes 0,27 € / OPÉRATION
- Frais variables 2,20 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de conversion monétaire²

Autres paie ments par carte³

- Frais fixes 0,27 € / OPÉRATION
- Frais variables 2,20 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de change éventuels

N.B : Le paie ment mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarif ications que les paie ments par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro¹, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

du Crédit Agricole d'une autre banque

L'Autre Carte ▲●

GRATUIT

1,00 € / RETRAIT
DÈS LE 1^{ER} RETRAIT

Mozaïc (hors carte à autorisation systématique)

GRATUIT

GRATUIT

- MasterCard Standard ou Visa Classic
- MasterCard Cartwin
- MasterCard à autorisation systématique
- MasterCard Globe Trotter

GRATUIT

1,00 € / RETRAIT²
À PARTIR DU 5^{ÈME}
RETRAIT / MOIS³

- MasterCard eko

GRATUIT

1,00 € / RETRAIT
À PARTIR DU 26^{ÈME}
RETRAIT / AN

- Gold MasterCard ou Visa Premier
- Gold Mastercard à empreinte biométrique
- Visa Infinite ou World Elite MasterCard
- World Elite Mastercard à empreinte biométrique
- Gold MasterCard Cartwin

GRATUIT

GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.)

- Frais fixes 3,70 € / OPÉRATION
- Frais variables 2,20 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de conversion monétaire⁴

Autres retraits d'espèces par carte⁵

- Frais fixes 3,70 € / OPÉRATION
- Frais variables 2,20 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de change éventuels

¹ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en Leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Gratuit pour la clientèle en situation de fragilité financière.

³ A partir du 7^{ème} retrait pour les cartes internationales à débit différé.

⁴ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur <https://www.credit-agricole.fr/canjou-main/particulier/informations/tarifs.html>

⁵ Opérations de paie ment hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Autres services par carte

Envoi de la carte en pli simple (frais de poste inclus) à la demande du client	GRATUIT
Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	8,60 €
Commande de carte en urgence	15,60 €
Rédition du code confidentiel (envoi par courrier ou SMS)	10,10 €
Modification des plafonds d'utilisation	
• En agence (à la demande du titulaire de la carte)	5,30 €
• Par Internet	GRATUIT
Frais de recherche sur un paiement ou un retrait carte	14,30 €
Frais de recherche de paiement contesté	GRATUIT
Frais d'opposition de la carte par le titulaire ou par la banque	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT
Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée) sur les interfaces digitales et agences	GRATUIT

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Émission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement occasionnel	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement occasionnel :		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	3,80 € / VIREMENT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,80 € / VIREMENT
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent :		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	1,25 € / VIREMENT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,25 € / VIREMENT

* Pays de la zone SEPA (Cf. carte en page 38) :

- Pays de l'Union Européenne en zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non Euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint-Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni.

Émission d'un virement Instantané SEPA

VIA LE SERVICE DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET CRÉDIT
AGRICOLE EN LIGNE - Site Internet credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale 1,05 €

VIA PAYLIB ENTRE AMIS - APPLICATION PAIEMENT MOBILE¹

Frais par virement occasionnel **GRATUIT**

Réception d'un virement SEPA ▲● **GRATUIT**

Réception d'un virement Instantané SEPA ▲● **GRATUIT**

SEPAmail Paiement de facture **GRATUIT**

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre 13,80 €

Demande de rappel de virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre 13,80 €

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10%, avec un montant minimum de 19,00 €. Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (cf. carte page 38), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

Émission d'un virement non SEPA

VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement non SEPA occasionnel	12,00 €	0,10 % DU MONTANT MINIMUM 23,60 €
VIREMENT NON SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent		9,40 €
Frais par virement permanent		0,10 % DU MONTANT MINIMUM 23,60 €
Frais OUR (tous les frais sont à la charge du donneur d'ordre)		27,50 €

Réception d'un virement non SEPA ▲●

Frais par virement :	
• Virement < 70,00 €	GRATUIT
• Virement ≥ 70,00 €	20,60 €

Autres opérations

Frais de non-exécution de virement permanent sur l'étranger pour défaut de provision	13,60 €
Demande avis de sort	10,70 €
Frais de mise en conformité d'un virement reçu	FORFAIT 5,30 €
Copie message SWIFT	3,20 €

Autres opérations sur virements

Frais de recherche sur opérations de virements	NOUS CONSULTER
Frais de recherche de paiement contesté	GRATUIT

¹ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo « PAYLIB ». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

Prélèvement SEPA / Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• En recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client	8,55 €
• En pli simple à la demande du client	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	13,80 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15,70 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	33,10 €



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	31,00 € / MOIS
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ¹ : 12 / an	

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Prestige (suite)

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ¹	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ²	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE ²	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium ³	
SécuriWEB Premium	
MERCİ POUR L'INFO PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)	
<ul style="list-style-type: none">• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régala, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
	31,00 € / MOIS

Offre Premium

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
	16,00 € / MOIS

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre Premium (suite)

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention¹ : 3 / an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

16,00 € /
MOIS

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

PAIEMENT PAR CARTE³

En euro dans un pays de l'EEE

En devises, dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium⁴

SécuriWEB Premium

MERCI POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique.

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

⁴ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre Essentiel

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention¹ : 1 / an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

10,00 € /
MOIS

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE³

En euro dans un pays de l'EEE

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus⁴

MERCI POUR L'INFO ESSENTIEL (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès au service de renseignements Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

⁴ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole En Ligne PART RIB	
Tenue du compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none">• alerte solde débiteur et rejet d'opérations• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) - « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)	
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de fabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	2,00 € / MOIS
Émission et réception de virements non SEPA (opérations libellées en euro ou en devises)	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ¹	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Anjou Maine	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE ¹	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



Bon à savoir !

OFFRE GROUPÉE DE SERVICES :

Pour toute souscription d'une seconde offre groupée de services Prestige, Premium ou Essentiel : 50% de remise sur la formule la moins chère pour les plus de 30 ans.

OFFRE GROUPÉE DE SERVICES + SECONDE CARTE :

Pour toute souscription d'une offre groupée de services Prestige, Premium ou Essentiel ainsi qu'une seconde carte bancaire MasterCard ou Visa Classic, Gold MasterCard ou Visa Premier, World Elite MasterCard ou Visa Infinite (hors offre groupée de services) sur un même compte : 50% de remise sur la carte bancaire de niveau égal ou inférieur à la carte détenue dans l'offre groupée de services, pour les plus de 30 ans.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre eko

GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole En Ligne PART RIB

Tenue du compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits, hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement

internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) -

« Mastercard eko » (cotisation carte)

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro et en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

2,00 € / MOIS



Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00€ : 22,00€ / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50,00€ : 42,00€ / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole En Ligne PART RIB

Envoi de la carte en pli simple à domicile (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « **L'autre Carte** »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail :
alerte solde disponible (1 fois / semaine)

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Deux chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

GRATUIT

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte à Composer

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne PART RIB et Titres

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande (pour les renouvellements)

Envoi de la carte en pli simple à la demande (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Merci pour l'info, version papier ou numérique

(3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails dans la rubrique « Autres services »)

1,83 € / MOIS*

* Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre « Merci pour l'info ».

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

Découvert

Prix

Module souscrit à partir du 01/01/2017

- Assurance SécuriCOMPTE Découvert
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)
- Ristourne des intérêts débiteurs¹

de 1 € à 500 €

2,24 € / MOIS

de 501 € à 1000 €

3,11 € / MOIS

de 1001 à 2000 €

3,98 € / MOIS

2001 € et plus

5,25 € / MOIS

Découvert

Prix

Module souscrit avant le 01/01/2017

- Assurance SécuriCOMPTE Découvert
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)
- Ristourne des intérêts débiteurs²

de 1 € à 300 €

1,38 € / MOIS

de 301 € à 800 €

2,24 € / MOIS

de 801 à 1200 €

3,11 € / MOIS

de 1201 à 2000 €

3,98 € / MOIS

2001 € et plus

5,25 € / MOIS

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET
SécuriBUDGET Premium

1,70 € / MOIS
2,00 € / MOIS

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

² Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :

Assurance SécuriCOMPTE Plus¹

SécuriCOMPTE Premium¹

3,01 € / MOIS

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

4,49 € / MOIS

Retrait d'espèces de dépannage

Commande de carte en urgence

Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne²

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail :
alerte mensuelle « écopage »

Assurance SécuriEPARGNE

SécuriEPARGNE Premium

2,09 € / MOIS

2,81 € / MOIS

Relevé global des avoirs épargne/crédit (annuel)
(trimestriel) en Premium

Abonnement à des services de banque à distance
(internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne PART RIB et Titres

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB

SécuriWEB Premium

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

3,11 € / MOIS

3,88 € / MOIS

- alerte achat à distance
- mini relevés (hebdomadaire)
- alerte temps réel de gestion

LES OPTIONS

Assurance SécuriZEN

1,90 € / MOIS

Assurance SécuriLIVRETS

1,90 € / MOIS

¹ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

² Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10 € ET 5,09 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10 € ET 7,14 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15 € ET 9,17 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,18 € ET PLUS

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages tarifaires supplémentaires

À partir du 2^{ème} Compte à Composer souscrit et suivants (par un même client de plus de 30 ans) **50% DE RÉDUCTION**

Les jeunes de 18 à 30 ans bénéficient d'une remise tarifaire sur la cotisation de leur Compte à Composer **cf. rubrique « Offres pour les Jeunes »**

Comptes Services Crédit Agricole

Pour tous les anciens Comptes-Services (qui ne sont plus commercialisés), consultez votre agence.



Irrégularités et Incidents

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...

- Plafond par opération **8,00 €**
- Plafond journalier **8,00 €**
- Plafond mensuel **80,00 €**

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

- Plafond par opération **GRATUIT**
- Plafond journalier **GRATUIT**
- Plafond mensuel **GRATUIT**

Montant pour la clientèle éligible à l'offre spécifique réservée à la clientèle en situation de fragilité financière mais n'ayant pas souscrit à cette offre

- Plafond par opération **8,00 €**
- Plafond journalier **8,00 €**
- Plafond mensuel **25,00 €**



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	GRATUIT
Échelle d'intérêts	GRATUIT
Frais par saisie attribution ou conservatoire	80,83 € *
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% ** MAXIMUM DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC AVEC UN PLAFOND DE 80,83 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	27,60 € / CHÈQUE

* Demi-tarif en cas de saisie vaine ainsi que pour les clients en situation de fragilité financière.

** 5% pour les clients en situation de fragilité financière.

Incidents de paiement

Lettre de mise en demeure	GRATUIT
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	13,80 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ¹	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	30,00 € / CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50,00 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	50,00 € / CHÈQUE
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ²	Montant du prélèvement et au maximum 20,00 €
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	13,20 € / VIREMENT
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre que l'absence de provision	GRATUIT

Plafonds spécifiques

Plafond de frais d'incidents applicables pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

¹ Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

² Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

Plafonds spécifiques (suite)

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier

- Non détenteurs de l'offre spécifique CAC Module Budget Protégé 25,00 € /MOIS
- Détenteurs de l'offre spécifique CAC Module Budget Protégé **GRATUIT**

Plafond des frais de dysfonctionnement pour les autres clients

- Pour les jeunes de 18 à 25 ans 25,00 € /MOIS
- Pour les autres clients 150,00 € /MOIS



Découverts et Crédits¹

Autorisation de découvert

[NOUS CONSULTER](#)

Crédits à la consommation

[NOUS CONSULTER](#)

Crédits Immobiliers

[NOUS CONSULTER](#)

Autres opérations liées aux crédits

Rédition du tableau d'amortissement	20,40 €
Attestations diverses liées au prêt	19,40 €
Mise en place et renouvellement d'une caution	GRATUIT
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT
Frais de recherche de dossier de crédit	14,50 €
Frais d'appel échéance pour les prêts non mensuels	4,80 €
Modification sur prêt en cours (compte à débiter ² , date de prélèvement, durée, garanties, périodicité, plafond de crédit)	57,00 €
Changement d'objet : 1% du capital restant dû	
• Minimum	426,00 €
• Maximum	1066,00 €
Frais de transfert de prêt : 1% du montant transféré	
• Minimum	426,00 €
• Maximum	1066,00 €
Frais d'avenant simple	57,10 €
Frais d'avenant complexe	170,00 €
Décompte de remboursement de prêt	GRATUIT
Réaménagement de prêt	NOUS CONSULTER
Indemnités de remboursement anticipé	Selon les conditions prévues au contrat
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	200,00 €

Garanties liées à la vie des prêts

[NOUS CONSULTER](#)

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.



Épargne et Placements financiers

Épargne

Épargne Bancaire

Transfert de compte vers une autre banque :

- LEP (Livret d'Épargne Populaire) **GRATUIT**
- PEL (Plan Épargne Logement), CEL (Compte Épargne Logement), et PEP (Plan d'Épargne Populaire) 131,90 €

Mandat d'Épargne¹

- Tandem 2,30 €
- Tandem + 4,00 €

Frais de recherche sur opérations (ex : réédition de relevé de compte, ...) datant de plus de 10 ans 30,80 €

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret d'Épargne Populaire

Ouverture **GRATUIT**

Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

Épargne moyen / long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture **GRATUIT**

Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie)²

Droits d'entrée **NOUS CONSULTER**

Rémunération **NOUS CONSULTER**

Frais de gestion **NOUS CONSULTER**

Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du Code monétaire et financier.

OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA / PEA-PME ou d'un PER individuel compte-titres **GRATUIT**

Transfert d'un PEA / PEA-PME vers un autre établissement

- Par ligne de titres cotés 15,00 €
- Par ligne de titres non cotés 50,00 €

MAXIMUM 134,00 €

Transfert de compte-titres vers un autre établissement 143,70 €

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique 17,45 €

Ordre annulé, non exécuté **GRATUIT**

Mise en nominatif administré **GRATUIT**

Mise en nominatif pur (gestion directe par l'émetteur) 143,70 €

Gestion conseillée sur OPCVM **NOUS CONSULTER**

Gestion Conseillée sur Titres Vifs **NOUS CONSULTER**

Service Pôle Bourse 12,90 € / MOIS

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

² Contrat souscrit auprès de PREDICA, voir rubrique «Assurances et Prévoyance : mentions légales» page 32.

Ordres de bourse en France

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

	Compte-Titres	PEA / PEA-PME ¹
INVEST STORE INITIAL		
• Ordre ≤ à 5000 €	0,65 %	0,50 %
• Ordre > à 5000 €	0,50 %	0,50 %
• Frais minimum par ordre	8,00 €	
INVEST STORE INTÉGRAL		
• Ordre ≤ à 500 €	0,48 %	0,48 %
• Ordre > 500 € et ≤ 1000 €	0,18 %	0,18 %
• Ordre > à 1000 €	0,12 %	0,12 %
• Ordre sur Warrant	7,00 €	7,00 €
• ProRealTime	GRATUIT	
• Alertes cours de Bourse	GRATUIT	GRATUIT

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE :

09 69 396 366 (APPEL NON SURTAXÉ)

	Compte-Titres	PEA / PEA-PME ¹
INVEST STORE INITIAL		
• % du montant de l'ordre	1,46 %	1,20 %
• Frais minimum par ordre	11,00 €	
INVEST STORE INTÉGRAL		
• Ordre ≤ à 500 €	0,48 %	0,48 %
• Ordre > 500 € et ≤ 1000 €	0,18 %	0,18 %
• Ordre > à 1000 €	0,12 %	0,12 %

SERVICES DE RÉGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

Frais proportionnels (calcul au prorata temporis par jour de portage effectif)	0,024 %
Montant minimum	6,00 €

AUTRES SERVICES

Commission sur OPCVM externe	21,50 €
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER

Ordres de bourse sur bourses étrangères

Opération sur bourses américaines	NOUS CONSULTER
Opération autres places étrangères	NOUS CONSULTER
Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution	

Titres non cotés

Frais de souscription ou de cession	1,20 % DU MONTANT AVEC UN PLAFOND DE 500,00 €
Paiement du dividende	1,20 % DU MONTANT AVEC UN PLANCHER DE 20,00 € ET UN PLAFOND DE 150,00 €

¹ Limités à 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés (1) si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE.

Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres (2) non cotés.

Les opérations relatives aux titres (3) qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélèvement d'autres frais que les droits d'entrés prélevés lors de la souscription. Si aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.

Droit de garde

Pour les détenteurs de l'offre Invest Store Integral

GRATUIT

Compte-Titres Pour les portefeuilles ≤ 1000 € : 16,00 €
Frais de tenue de compte Pour les portefeuilles > 1000 € : 33,00 €

PERI Titres en gestion libre EXONÉRÉ
Frais de tenue de compte

PERI Titres en gestion pilotée EXONÉRÉ
Frais de tenue de compte

PEA / PEA-PME 5,00 € PAR LIGNE D'ACTION COTÉE
Frais de tenue de compte AVEC UN MAXIMUM DE 30,00€¹

	Valeurs CA		Valeurs hors CA		Valeurs or Métaux précieux
	Compte-Titres	PEA / PEA-PME ²	Compte-Titres	PEA / PEA-PME ²	
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,16 %	0,16 %	0,26 %	0,26 %	0,78 %
FRAIS FIXES PAR LIGNE					
• Valeurs en dépôt chez un broker étranger			49,70 €		
• Titres au nominatif (sauf actions Crédits Agricole, CCA et Parts Sociales)			40,00 €		

Montant maximum facturé par compte-titres, PEA, PEA-PME²
(frais de tenue de compte + commission proportionnelle)

250,00 €



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur Livret d'Épargne Populaire, Plan d'Épargne Populaire, Livret Jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'Épargne Logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

¹ Limités à 0,4 % de la valeur du plan. Majoration possible par ligne ou unité de compte, limitée à : 5 € pour les titres cotés, 25 € pour les titres non cotés.

² Limités à 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés (1) si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE.

Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres (2) non cotés.

Les opérations relatives aux titres (3) qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélèvement d'autres frais que les droits d'entrée prélevés lors de la souscription. Si aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.



Offres pour les Jeunes

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte Mozaïc de retrait

GRATUIT

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : **Mastercard Mozaïc Black**

10,80 € / AN

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Les jeunes entre 18 et 25 ans (inclus) bénéficient de 50% de réduction sur la cotisation des cartes suivantes :

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) : **MasterCard Standard ou Visa Classic**

22,00 € / AN*
au lieu de 44,00 €

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) : **Gold MasterCard ou Visa Premier**

67,00 € / AN
au lieu de 134,00 €

Cartes qui ne sont plus commercialisées :

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : **Mastercard Mozaïc avec contrôle de solde, Mastercard Mozaïc Black**

21,70 € / AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : **Mastercard Mozaïc**

25,00 € / AN



Bon à savoir !

* Les cartes internationales de paiement Mastercard ou Visa Classic sont gratuites pour les jeunes de 18 à 25 ans sous certaines conditions. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Cotisation carte pour les 26 / 30 ans

Les jeunes entre 26 et 30 ans (inclus) bénéficient de 30% de réduction sur la cotisation des cartes suivantes :

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement à autorisation systématique) : **Mastercard avec contrôle du solde**

22,82 € / AN
au lieu de 32,60 €

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) : **MasterCard Standard ou Visa Classic**

30,80 € / AN
au lieu de 44,00 €

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) : **Gold MasterCard ou Visa Premier**

93,80 € / AN
au lieu de 134,00 €



Bon à savoir !

Offre Grand Voyageur : 6,00 € / MOIS

Vous voyagez souvent et vous avez besoin d'une carte Premium ?

L'offre Grand Voyageur est réservée aux 18-30 ans et intègre :

- Une carte Premium (Visa Premier ou Gold Mastercard)

- Une exonération de frais à l'étranger pour vos paiements et retraits (hors frais de change et de la banque par laquelle l'opération est effectuée)

- Une exonération de frais pour vos virements émis vers l'étranger (hors frais de change).

Offres groupées de services

Offre Globe Trotter Entre 18 et 30 ans (voir p. 17)	2,00 € / MOIS
Offres Prestige, Premium, Essentiel et Compte à Composer	
Entre 18 et 25 ans	RÉDUCTION DE 50 % SUR LA COTISATION
Entre 26 et 30 ans	RÉDUCTION DE 30 % SUR LA COTISATION

Irrégularités et incidents

Plafond de frais de dysfonctionnement pour les jeunes de 18 à 25 ans	25,00 € / MOIS
--	----------------

Crédits et Découverts

Crédit à la consommation : frais de dossier	
Prêt Permis à un euro par jour une réponse pour financer votre permis, si vous êtes inscrit dans une auto-école conventionnée	NOUS CONSULTER
Prêt étudiant	GRATUIT
Prêt 1 ^{er} projet Jeunes Actifs	GRATUIT
Pour les autres opérations liées aux crédits	cf. rubrique « Autres opérations liées aux crédits »

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans) <ul style="list-style-type: none">• Ouverture• Taux brut en vigueur	GRATUIT NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans) <ul style="list-style-type: none">• Ouverture• Taux brut en vigueur	GRATUIT NOUS CONSULTER
Droits de garde jusqu'à 25 ans inclus (Comptes-Titres, PEA/PEA-PME, PER TITRES)	GRATUIT

Assurances

Assurance Multirisque Habitation	NOUS CONSULTER
Assurance facultative en couverture de crédits et découvert	NOUS CONSULTER
Assurance Santé des jeunes à l'étranger	NOUS CONSULTER



Opérations à l'étranger

Chèques

Encaissement d'un chèque tiré sur une banque étrangère en Euro ou devises*, Sauf Bonne Fin (SBF) ou Crédit Après Encaissement (CAE) (% du montant)	0,10 %
• Minimum	22,70 €
• Maximum	110,90 €
Frais de chèque impayé	38,50 €
Émission d'un chèque (% du montant) vers une banque étrangère	0,10 % AVEC UN MINIMUM DE 21,60 €
Frais de coursier à l'international	36,00 €
Emission d'un chèque de banque en devises*	14,00 €
Demande d'avis de sort	10,70 €

*Ajout d'une commission de change.

Autres opérations

Tenue de compte en devises	34,80 € / MOIS
Frais de gestion de compte inactif pour les comptes en devises	30,00 € / AN MAXIMUM



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER
L'assurance des Accidents de la Vie	NOUS CONSULTER
L'assurance Dépendance	NOUS CONSULTER
L'assurance Décès	NOUS CONSULTER
L'assurance Obsèques	NOUS CONSULTER

Assurance pour vos biens

L'assurance Automobile	NOUS CONSULTER
L'assurance Multirisque Habitation	NOUS CONSULTER
L'assurance Garantie Locative	NOUS CONSULTER
L'assurance Deux Roues	NOUS CONSULTER
L'assurance Tous Mobiles	NOUS CONSULTER

Assurance pour vous protéger au quotidien

La Protection Juridique	NOUS CONSULTER
-------------------------	--------------------------------

Assurance des Emprunteurs

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus ¹	24,00 € / AN / COMPTE	50,40 € / AN / COMPTE
SécuriWEB	15,00 € / AN / COMPTE	30,00 € / AN / COMPTE
SécuriBUDGET	20,40 € / AN / COMPTE	
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24,00 € / AN / COMPTE
SécuriEPARGNE	3,00 € / AN / COMPTE	22,56 € / AN / COMPTE
SécuriLIVRETS	22,80 € / AN / ASSURÉ	
SécuriZEN	22,80 € / AN / ASSURÉ	
SécuriCOMPTE vol (offre plus commercialisée)	27,00 / AN	

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

TARIF	
Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	≤ 300 €
24,00 € / AN / COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36,00 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

TARIF	
Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	≤ 500 €
24,00 € / AN / COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36,00 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

¹ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code Monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 736 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 €. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en oeuvre par EUROP ASSISTANCE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège est sise 11 - 17, avenue François Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, et par PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

**Pour modifier, souscrire un contrat
ou pour toute question relative à vos assurances :**

 **09 69 396 369**

APPEL NON SURTAXE

du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 16h

Déclarer un sinistre et service assistance : **0 800 810 812**

**Service & appel
gratuits**

+ 33 1 40 25 58 48 (étranger)

Service assistance santé : **0 809 102 803**

**Service gratuit
+ prix appel**

+ 33 1 40 25 58 48 (étranger)



Succession

**Frais d'ouverture et de traitement
du dossier de succession**

**1% DES AVOIRS* AVEC
UN MINIMUM DE 74,60 € ET
UN MAXIMUM DE 660,90 €
EXONERATION POUR LES MINEURS**

Frais de gestion annuels

(lorsque le dossier de succession est traité
durant une période supérieure à 24 mois)

PLAFOND DE 90,60 €

**Frais de dossier de déclaration de sinistre
Assurance Des Emprunteurs (ADE)**

127,90 €

*Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100% des avoirs des comptes individuels et à 50% des avoirs des comptes joints, à la date du décès.



Autres services

Banque Privée

Gestion Conseillée sur OPCVM	NOUS CONSULTER
Gestion Conseillée sur Titres Vifs	NOUS CONSULTER
Étude Patrimoniale	GRATUIT
Service Pôle Bourse	12,90 € / MOIS

Protection des particuliers

• La télésurveillance ¹	NOUS CONSULTER
• La téléassistance mobile ou à domicile ²	NOUS CONSULTER

Magazines *Offre réservée aux clients du Crédit Agricole*

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec un accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48,00 € / AN

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros par an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € / AN

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros par an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18,00 € / AN

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros par an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € / AN

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Merci pour l'info : 2 demandes par an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros par an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12,00 € / AN

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros par an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € / AN

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT- 072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792.

Magazines (suite) Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n° par an, précédé de 3 n° offerts) 31,60 € / AN

Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts) 22,90 € / AN

Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts) 27,90 € / AN

Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts) 23,90 € / AN

Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts) 49,80 € / AN

Plus de Pep's (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 1 n° offert) 19,90 € / AN

Parents (Abonnement de 9 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts) 25,90 € / AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Numéros utiles

Agence Multimédia

 **N°Cristal** 09 69 396 396

APPEL NON SURTAXE

Un conseiller vous répond : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 16h.

Agence Assurances en Ligne

 **N°Cristal** 09 69 396 399

APPEL NON SURTAXE

Pour modifier votre contrat d'assurances Pacifica, obtenir des renseignements ou vous assurer : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 16h.

Filvert

 **N°Cristal** 09 69 366 366

APPEL NON SURTAXE

Pour connaître votre situation de compte.

Fil Bourse

 **N°Cristal** 09 69 396 366

APPEL NON SURTAXE

Pour vos opérations de Bourse : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 15h. Service assuré les jours fériés si les marchés sont ouverts.

Numéro Conso

 **N°Cristal** 09 69 396 369

APPEL NON SURTAXE

Pour obtenir des informations sur le crédit à la consommation : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 16h.



Résoudre un litige

En premier recours amiable : votre agence et le Service Qualité Clients

Votre agence. Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations.

Le Service Qualité Clients. Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Vous avez toujours la possibilité de formuler votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée. Dans ce cas, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas immédiatement entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit. Notez que sans réclamation formulée par écrit, vous ne pourrez pas saisir le médiateur.

Pour saisir notre Service Qualité Clients, vous pouvez écrire :

- par courrier au Service Qualité Clients Crédit Agricole, 77 Avenue Olivier MESSIAEN 72083 Le Mans,
- par e-mail : eservicequaliteclient@ca-anjou-maine.fr

Votre agence ou le Service Qualité Clients accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de **10 jours ouvrables** à compter de l'envoi de votre réclamation.

Votre agence ou le service client apporte une réponse à votre réclamation écrite dans **un délai de 2 mois** au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation.

Les cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.

- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :

- Concernant les contrats assurés par Pacifica : Service Consommateurs Pacifica 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15
- Concernant les contrats assurés par Prédica : Predica – Service Clients 75724 Paris Cedex 15
- Concernant les contrats assurés par CAMCA : CAMCA – Service Clients - 53 rue La Boétie, 75008 Paris

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans **un délai de 2 mois**.

En dernier recours amiable : le médiateur

La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable.

Vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence :

- sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du service client de votre Caisse régionale (ou de votre compagnie d'assurance) par une réclamation écrite ; ou
- en tout état de cause dans un délai de deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Le Médiateur bancaire doit être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale :

- soit par voie électronique : www.lemediateur.fbf.fr

- soit par voie postale : Madame la Médiatrice de la Fédération Bancaire Française - c.s 151 - 75422 PARIS Cedex 09

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>)

Le Médiateur de l'Assurance doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance ne relevant pas de leur commercialisation : par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediationassurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (Internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).



¹ Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone Euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 1^{er} mars 2019.



Document informatif à vocation non-publicitaire

Ces tarifs sont également consultables sur notre site Internet : credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736 - Siège social : 77 avenue Olivier Messiaen 72083 Le Mans Cedex 9 - 414 993 998 RCS Le Mans - Identifiant unique CITEO : FR234340_01BYR N° individuel d'identification à la TVA : FR 04 41 499 3 99 8

Réf. REGL001 2024 - 04/2024 - Extrait des principaux prix.